Association de Banques Privées Suisses

Vereinigung Schweizerischer Privatbanken
Association of Swiss Private Banks



Newsletter du 4 novembre 2026

Marche arrière pour le SMR britannique. Front commun contre le renforcement des pouvoirs de la FINMA. Initiative sur la place financière : une interprétation des chiffres contestée. Pour un cadre favorable aux stablecoins en francs.

Alors que la Suisse envisage d'introduire un *Senior Manager Regime* dans le cadre de la révision de la réglementation *too big to fail*, le Royaume-Uni, qui applique un dispositif comparable depuis une dizaine d'années, fait marche arrière en proposant un allègement significatif de ses exigences. Les autorités britanniques de surveillance en matière financière prévoient notamment de supprimer les obligations de certification annuelle applicables à quelque 140'000 professionnels du secteur financier et de simplifier les procédures d'approbation des hauts dirigeants. Selon les autorités, ces mesures devraient permettre de réduire de moitié les coûts de conformité du dispositif, actuellement estimés à GBP 400 millions annuels. Dans le contexte de la révision législative en cours, le cas britannique mérite qu'on s'y arrête. Le législateur suisse devrait veiller à tirer pleinement les enseignements de cette expérience, en évitant de reproduire les erreurs dont les autorités britanniques cherchent aujourd'hui à se défaire.

- Financial Times

Le projet de renforcement des compétences de la FINMA suscite une ferme opposition au sein de la place financière suisse. Après l'ASB, les banques cantonales et la place financière genevoise mettent à leur tour en garde contre le risque de voir émerger une FINMA « toute-puissante ». Elles dénoncent notamment la concentration des pouvoirs de surveillance, de réglementation et de sanction entre les mains d'une même autorité, avec un risque d'arbitraire et des interrogations quant au respect des principes de l'État de droit. Elles remettent également en question la nécessité d'octroyer de nouvelles compétences à la FINMA alors que l'utilisation des instruments dont elle disposait déjà lors de la crise de Credit Suisse continue de faire débat. L'ABPS partage ces préoccupations et s'oppose également à l'octroi de nouvelles compétences à la FINMA.

- Le Temps / AGEFI / allnews.ch

- NZZ / finews.ch

Selon certaines organisations environnementales et partis de gauche, la place financière suisse serait responsable d'émissions de CO_2 jusqu'à 18 fois supérieures à celles produites sur le territoire national. Ce chiffre, issu d'une étude de McKinsey, repose toutefois sur une méthodologie contestable, qui attribue aux établissements financiers des émissions générées par les entreprises qu'ils financent, sans distinguer suffisamment leur responsabilité effective. Une telle approche surestime l'impact climatique de la place financière et donne une image trompeuse de son rôle dans les émissions mondiales. Elle soulève également la question de la pertinence de mesures réglementaires nationales face à un phénomène fondamentalement mondial. Dans ce contexte, l'initiative pour une place financière durable, qui prévoit notamment de nouvelles restrictions sur les activités de financement et d'assurance, est une menace quant à son efficacité réelle et à ses conséquences pour la compétitivité suisse. De nouvelles contraintes suisses sont en effet susceptibles de déplacer les activités financières à l'étranger sans réduire les émissions mondiales.

- NZZ

Dans un communiqué de presse, l'ASB appelle à créer rapidement les conditions réglementaires permettant l'émission de stablecoins en francs suisses depuis la Suisse, afin de préserver la compétitivité de la place financière face aux États-Unis et à l'Union européenne. Elle préconise notamment d'autoriser les banques à émettre ces monnaies numériques sous leur licence bancaire existante, d'assouplir les exigences relatives aux réserves et d'adopter une réglementation proportionnée en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Les stablecoins offrent des perspectives prometteuses pour les paiements transfrontaliers, l'automatisation des transactions et la gestion de trésorerie des entreprises, tout en soulevant des enjeux de stabilité financière et de sécurité. Plusieurs établissements financiers explorent déjà ces applications. Dans un contexte de concurrence internationale accrue, l'élaboration d'un cadre réglementaire pragmatique et compatible avec les standards internationaux constitue ainsi un enjeu majeur pour l'innovation et l'attractivité de la place financière suisse.

- finews.ch / finews.ch

L'Association de Banques Privées Suisses (ABPS) *compte 7 banques membres qui gèrent plus de 1100 milliards de francs et emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde, dont environ deux tiers en Suisse. A travers un secrétariat permanent basé à Genève, l'ABPS assure la défense et la représentation des intérêts des banques privées suisses, spécialisées dans la gestion de fortune.*

Les membres de l'ABPS sont : Bordier & Cie SCmA, E. Gutzwiller & Cie Banquiers, Banque Lombard Odier & Cie SA, Mirabaud & Cie SA, Banque Pictet & Cie SA, Rahn+Bodmer Co. et Reichmuth & Co.